

Informations générales

Cours	
Faculté/Département	Faculté des arts et sciences/Département de sciences économiques
Titre	Économétrie des marchés financiers
Sigle	ECN 6578A
Trimestre	Hiver
Année	2023
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=230564
Site départemental	Une version électronique de ce plan de cours est disponible sur Internet. On peut y accéder par la page d'accueil du Département de sciences économiques (https://sceco.umontreal.ca/programmes-cours/cours-horaires/). Veuillez cependant noter que les informations qui suivent peuvent faire l'objet de modifications au cours du trimestre. Le cas échéant, le professeur vous avisera.
	Par ailleurs, pour la présentation de vos travaux pratiques, vous trouverez notre Guide à https://sceco.umontreal.ca/ressources-services/ressources-formulaires/ .

Enseignant	
Nom	William MCCAUSLAND
Coordonnées	william.j.mccausland@umontreal.ca 514 343-7281
Disponibilité	Lundi, de 13h à 14h ou sur rendez-vous, local C-6046

Objectifs visés

Objectifs généraux

Ce cours donne une introduction à l'économétrie des marchés financiers. Les données d'intérêt sont principalement les prix des actifs financiers et les volumes et fréquences de leurs transactions. Le cours familiarisera l'étudiant avec les faits empiriques, la modélisation et l'application des outils économétriques avec le logiciel statistique R.

Matériel pédagogique

Tsay, Ruey S., Analysis of Financial Time Series (3e édition), Wiley, 2010.

Description du cours	
Description détaillée	Préliminaires : prix, rendements, volumes, durées, faits empiriques.
	Modèles ARMA
	Modèles univariés des prix en temps discret : modèles du type GARCH, modèles de volatilité stochastique.
	Modèles des durées, des comptes et des volumes.
	Valeurs extrêmes.
	Modèles univariés en temps continu : équations stochastiques différentielles, valorisation des options.
	Modèles des données de haute fréquence.
	Modèles à facteurs : CAPM (Capital Asset Pricing Model) et autres
	Taux d'intérêt et modèles de structure à terme.
	Modèles avec facteurs d'actualisation stochastiques.

Évaluations

Туре	Date	Pondération
Quiz	À déterminer (plusieurs dates, au début du cours)	15 %
Examen intra	20 février 2023	40 %
Examen final	24 avril 2023	45 %

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à un examen	Selon le règlement pédagogique (article 9.9), l'étudiant doit motiver toute absence à une évaluation dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent. Pour ce faire, il doit remplir le formulaire CHE_Absence_Évaluation (Centre étudiant, section Formulaires) et justifier l'absence à l'aide de pièces justificatives ou d'un commentaire détaillé, dans un délai de 7 jours suivant l'absence . L'étudiant doit conserver les pièces justificatives dans le cas d'une éventuelle vérification par le Département.
	Seul un motif imprévu et hors du contrôle de l'étudiant peut être acceptable. Quand l'absence est motivée, l'étudiant sera informé par écrit des modalités de reprise de l'évaluation. La modalité de reprise d'un examen intra est la suivante : passer un examen intra différé OU passer un examen final cumulatif (qui porte sur toute la matière couverte durant la session). En cas d'absence à un examen intra, la réussite d'un cours ne peut jamais se faire sur la base d'un examen final non cumulatif.



Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	24 janvier 2023
Date limite d'abandon	17 mars 2023
Évaluation de l'enseignement	Date à déterminer

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques	
Règlement des études Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaitre le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le!	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents- officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de- premier-cycle/ http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents- officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la- faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/
Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/fileadmin/secretariat/Documents/Reglements/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Plagier ne vaut donc pas la peine!

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source;
 Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat); Inventer des faits ou des sources d'information; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Lors des examens: Utiliser des sources d'informations non autorisées pendant l'examen; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude	http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html
---	---